conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 23.08.2018

Version 9.4

aSECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et

réactifs MQuant™

Al-1

Numéro d'Enregistrement

REACH

paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Réactif pour analyses

Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir

le site Merck Chemicals (www.merckgroup.com).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440 Société

Service responsable LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Oral(e), H302

Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-1

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage.(RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Prévention

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement

Danger

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-1

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contient: potassium hydroxyde

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

Nature chimique

Solution aqueuse

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS Numéro Classification

d'enregistrement

potassium hydroxyde (>= 25 % - < 50 %)

PBT/vPvB: Non applicable pour les substances inorganiques

1310-58-3 01-2119487136-33-

XXXX Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1,

H290

Toxicité aiguë, Catégorie 4, H302

Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-1

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Le secouriste doit se protéger.

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), éviter le vomissement (danger de perforation). Appeler immédiatement un médecin. Eviter les tentatives de neutralisation.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, Toux, Insuffisance respiratoire, Vomissements, douleurs, collapsus, mort Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

Danger d'opacification de la cornée.

Danger de perte de la vue!

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Movens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtemenents de protection appropriés.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-1

Information supplémentaire

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Eviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10).

Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant pour liquides, par exemple le Chemizorb®

OH⁻(Art.Nr. 101596). Evacuer pour l'élimination. Nettoyer la zone contaminé.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Ne pas utiliser des récipients en aluminium, étain ou zinc.

Conditions de stockage

Bien fermé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-1

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base Valeur Valeurs limites Remarques

seuil

potassium hydroxyde (1310-58-3)

INRS (FR) Valeur Limite Court 2 mg/m3 Limite Indicative

Terme

Dose dérivée sans effet (DNEL)

potassium hydroxyde (1310-58-3)

DNEL travailleurs, long Effets locaux par inhalation 1 mg/m3

terme

DNEL consommateur, Effets locaux par inhalation 1 mg/m3

long terme

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent s atisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

Concentration prédite sans effet (PNEC)

potassium hydroxyde (1310-58-3)

PNEC donnée non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

contact total:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

Épaisseur du gant: 0,11 mm Délai de rupture: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-1

Épaisseur du gant: 0,11 mm Délai de rupture: > 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 741 Dermatril® L (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection vêtements de protection

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre P 2

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme liquide

Couleur incolore

Odeur inodore

Seuil olfactif Non applicable

pH > 13,5

à 20 °C

Point de fusion Pas d'information disponible.

Point d'ébullition Pas d'information disponible.

Point d'éclair Pas d'information disponible.

Taux d'évaporation Pas d'information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Pas d'information disponible.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-1

Limite d'explosivité, inférieure Pas d'information disponible.

Limite d'explosivité, supérieure Pas d'information disponible.

Pression de vapeur Pas d'information disponible.

Densité de vapeur relative Pas d'information disponible.

Densité 1,475 gcm3

à 20 °C

Densité relative Pas d'information disponible.

Hydrosolubilité à 20 °C

soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Température d'auto-

inflammabilité

Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

Température de décomposition Pas d'information disponible.

Viscosité, dynamique Pas d'information disponible.

Propriétés explosives Non classé parmi les explosifs.

Propriétés comburantes non

9.2 Autres données

Corrosion Peut être corrosif pour les métaux.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'explosion avec :

Possibilité de réactions violentes avec :

azides, Acides forts, anhydrides, Hydrocarbures, oxydes non métalliques, phosphore, composés nitrés organiques, halogène oxydes, halogénures d'oxydes non métalliques, Hydrocarbure halogéné, composés halogène-halogène, halogènes, Métaux alcalino-terreux, composés de l'ammonium, Métaux légers, Métaux

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-1

Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles

tissus animaux/végétaux, verre, matières plastiques distinctes, Métaux

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: 708,51 mg/kg

Méthode de calcul

Symptômes: Douleur, choc, Vomissements, oedèmes, collapsus, mort, En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: brûlures des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences possibles:, lésion des voies respiratoires, L'inhalation peut provoquer des oedèmes des voies respiratoires.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation de la peau

Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

Mélange provoque de graves brûlures.

Irritation des yeux

Danger d'opacification de la cornée. Mélange provoque des lésions oculaires graves. Danger de perte de la vue !

Sensibilisation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants

potassium hydroxyde

Toxicité aiguë par voie orale DL50 Rat: 333 mg/kg OCDE Ligne directrice 425

Irritation de la peau

Lapin

Résultat: Provoque des brûlures.

(IUCLID)

Étude in vitro Résultat: Corrosif

OCDE Ligne directrice 431

Irritation des yeux

Lapin

Résultat: Provoque de graves lésions des yeux.

OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation

Test de sensibilisation: Cochon d'Inde

Résultat: négatif (IUCLID)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro

Test de Ames

Escherichia coli/Salmonella typhimurium

Résultat: négatif

(IUCLID)

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-1

Biodégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité c himique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Effets biologiques:

Effet nocif par modification du pH. Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges cautérisants avec l'eau.

Neutralisation possible dans les stations d'épuration.

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants

potassium hydroxyde

Toxicité pour les poissons

CL50 Gambusia affinis (Guppy sauvage): 80 mg/l; 96 h (IUCLID)

Biodégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

Coefficient de partage: n-octanol/eau

Non applicable

PBT/vPvB: Non applicable pour les substances inorganiques

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-1

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations local es et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les con teneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les con teneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU UN 1814

14.2 Nom d'expédition desHydroxyde de potassium en solution

Nations unies

14.3 Classe14.4 Groupe d'emballage14.5 Dangereux pour

l'environnement

14.6 Précautions particulières à oui

prendre par l'utilisateur

Code de restriction en tunnels E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU UN 1814

14.2 Nom d'expédition des POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION

Nations unies

14.3 Classe814.4 Groupe d'emballageII14.5 Dangereux pour--

l'environnement

14.6 Précautions particulières à non

prendre par l'utilisateur

Transport maritime (IMDG)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs Nom du produit

MQuant™

Al-1

14.1 Numéro ONU **UN 1814**

14.2 Nom d'expédition des

POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION

Nations unies

14.3 Classe 8 14.4 Groupe d'emballage Ш 14.5 Dangereux pour

l'environnement

14.6 Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

oui

No EMS F-A S-B

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC

Non pertinent

LES INDICATIONS DE TRANSPORT S'APPLIQUENT A L'EMBALLAGE ENTIER!

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Réglementations UE

Réglementation relative aux 96/82/EC

dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation

relative aux Installations

Classées)

SEVESO III Non applicable

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la

jeunesse au travail.Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la ma ternité conformément à Dir 92/85/CEE ou les réglementations nationales p lus sévères, le cas échéant.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances non réglementé

qui appauvrissent la couche d'ozone

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004

sur les polluants organiques persistants et modifia

nt la directive 79/117/CEE

non réglementé

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-1

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances

extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires

respectives (≥ 0,1 % (w/w),

réglementation (EC) N° 1907/2006

(REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage 8B

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Étiquetage

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-1

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Prévention

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contient: potassium hydroxyde

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous h ttp://www.wikipedia.org.

Représentation régionale

Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order Online: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 23.08.2018

Version 9.4

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et

réactifs MQuant™

Al-2

Numéro d'Enregistrement

REACH

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir

paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Réactif pour analyses

Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter

le site Merck Chemicals (www.merckgroup.com).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440

Service responsable LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux selon la législation de l'Union Européenne.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage.(RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-2

Nature chimique

Mélange de composés inorganiques et organiques

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS Numéro Classification

d'enregistrement

Acide acétique (>= 1 % - < 5 %)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

64-19-7 01-2119475328-30-

XXXX Liquide inflammable, Catégorie 3, H226

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1,

H290

Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), en cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'information disponible.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-2

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10). Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminé.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-2

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène

Enlever tout vêtement souillé. Se laver les mains après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Bien fermé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base Valeur Valeurs limites Remarques

seuil

Acide acétique (64-19-7)

EU ELV Moyenne pondérée 10 ppm

dans le temps (TWA) : 25 mg/m3

INRS (FR) Valeur Limite Court 10 ppm Limite Indicative

Terme 25 mg/m3

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Acide acétique (64-19-7)

DNEL travailleurs, Effets locaux par inhalation 25 mg/m3

court terme

DNEL travailleurs, long Effets locaux par inhalation 25 mg/m3

terme

DNEL consommateur, Effets locaux par inhalation 25 mg/m3

court

DNEL consommateur, Effets locaux par inhalation 25 mg/m3

long terme

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent s atisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Acide acétique (64-19-7)

PNEC Eau douce 3,058 mg/l
PNEC Sédiment d'eau douce 11,36 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-2

PNEC Eau de mer 0,3058 mg/l

PNEC Sédiment marin 1,136 mg/kg

PNEC Dégagement intermittent d'eau 30,58 mg/l

PNEC Station d'épuration des eaux usées 85 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

Épaisseur du gant: 0,11 mm Délai de rupture: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

Épaisseur du gant: 0,11 mm Délai de rupture: > 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 741 Dermatril® L (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection respiratoire

N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-2

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme liquide

Couleur incolore

Odeur d'acide acétique

Seuil olfactif Pas d'information disponible.

pH Pas d'information disponible.

Point de fusion Pas d'information disponible.

Point d'ébullition Pas d'information disponible.

Point d'éclair Non applicable

Taux d'évaporation Pas d'information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Pas d'information disponible.

Limite d'explosivité, inférieure Pas d'information disponible.

Limite d'explosivité, supérieure Pas d'information disponible.

Pression de vapeur Pas d'information disponible.

Densité de vapeur relative Pas d'information disponible.

Densité Pas d'information disponible.

Densité relative Pas d'information disponible.

Hydrosolubilité à 20 °C

soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

Température d'autoinflammabilité

Température de décomposition Pas d'information disponible.

Viscosité, dynamique Pas d'information disponible.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-2

Propriétés explosives Non classé parmi les explosifs.

Propriétés comburantes non

9.2 Autres données

non

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Les partenaires réactionnels connus de l'eau.

Possibilité de réactions violentes avec :

10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles

aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation de la peau

irritation légère

Irritation des yeux

irritation légère

Sensibilisation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-2

Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

Des propriétés dangereuses ne sont pas exclues, mais peu probables en raison de la faible concentration de la substance dissoute.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants

Acide acétique

Toxicité aiguë par voie orale DL50 Rat: 3.310 mg/kg (RTECS)

Toxicité aiguë par inhalation LCLO Rat: 39,95 mg/l; 4 h (RTECS)

Irritation de la peau

Lapin

Résultat: Provoque des brûlures.

(IUCLID)

Irritation des yeux

Lapin

Résultat: Provoque des brûlures.

(IUCLID)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro

Test de Ames

Salmonella typhimurium

Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test d'aberration chromosomique.

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 473

Tératogénicité

Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes. (IUCLID)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-2

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité c himique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants

Acide acétique

Toxicité pour les poissons

Essai en semi-statique CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): > 300,8 mg/l; 96 h

OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

EC5 E. sulcatum: 78 mg/l; 72 h neutre (concentration limite de toxicité) (bibliographie)

CE50 Daphnia magna (Grande daphnie): 47 mg/l; 24 h (bibliographie)

Toxicité pour les algues

IC5 Scenedesmus quadricauda (algues vertes): 4.000 mg/l; 16 h (concentration limite de toxicité) (bibliographie)

Toxicité pour les bactéries

EC5 Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida): 2.850 mg/l; 16 h neutre (concentration limite de toxicité) (bibliographie)

microtox test CE50 Photobacterium phosphoreum (Bactéries luminescentes): 11 mg/l; 15 min (IUCLID)

Biodégradabilité

99 %; 30 jr

OCDE Ligne directrice 301D

(HSDB)

Facilement biodégradable.

95 %; 5 jr

OCDE Ligne directrice 302B

Facilement éliminé de l'eau

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)

880 mg/g (5 jr)

(bibliographie)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-2

Ratio BOD/ThBOD DBO5 76 % (IUCLID)

Coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow: -0,17 (25 °C) (expérimental)

(ECHA) Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

*Méthodes de traitement des déchets*Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations local es et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les con teneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les con teneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU UN 1814

14.2 Nom d'expédition desHydroxyde de potassium en solution

Nations unies

14.3 Classe 8

14.4 Groupe d'emballage II 14.5 Dangereux pour ---

l'environnement

14.6 Précautions particulières à oui

prendre par l'utilisateur

Code de restriction en tunnels E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-2

14.1 Numéro ONU UN 1814

14.2 Nom d'expédition des

POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION

Nations unies

14.3 Classe 8
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour --l'environnement

14.6 Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

non

oui

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU UN 1814

14.2 Nom d'expédition des POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION

Nations unies

14.3 Classe 8
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour --l'environnement

14.6 Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

No EMS F-A S-B

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC

Non pertinent

LES INDICATIONS DE TRANSPORT S'APPLIQUENT A L'EMBALLAGE ENTIER!

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux 96/82/EC

dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Classées)

SEVESO III Non applicable

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances non réglementé qui appauvrissent la couche d'ozone

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-2

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifia nt la directive 79/117/CEE non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires

respectives ($\geq 0.1 \%$ (w/w),

réglementation (EC) N° 1907/2006

(REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage 8B

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous h ttp://www.wikipedia.org.

Représentation régionale

Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order Online: www.millipore.com

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110015

Nom du produit Test aluminium Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs

MQuant™

Al-2

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Distribué par :

Z.A de Gesvrine - 4 rue Képler - B.P.4125 44241 La Chapelle-sur-Erdre Cedex - France t.: +33 (0)2 40 93 53 53 | f.: +33 (0)2 40 93 41 00 commercial@humeau.com

